

Assemblée des créanciers

Dans le cadre du sursis concordataire de **SAirLines**, société anonyme ayant son siège à Zurich, Hirschengraben 84, 8001 Zurich, l'assemblée des créanciers aura lieu le jeudi 27 juin 2002, à 14 h 00 (ouverture des portes à 13 h 15) à l'étude d'avocats Wenger Plattner, Goldbach-Center, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich. Les créanciers qui se sont fait connaître auprès des commissaires, Karl Wüthrich, avocat, lic. en droit, c/o Wenger Plattner, Goldbach-Center, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich, et Roger Giroud, avocat, dr en droit, c/o Giroud Anderes Maag & Partner, Seefeldstrasse 116, 8034 Zurich, recevront une convocation individuelle accompagnée d'informations et de documents ayant trait à l'affaire.

Lors de l'assemblée des créanciers, la débitrice en sursis concordataire proposera un concordat par abandon d'actif.

Du 3 au 24 juin 2002, les dossiers seront à la disposition des créanciers concernés chez le commissaire Karl Wüthrich, avocat, lic. en droit, c/o Wenger Plattner, Goldbach-Center, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich. Les créanciers intéressés pourront les consulter les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, après préavis téléphonique (n° de téléphone +41-1-914 27 40) et sur présentation d'une carte d'identité en cours de validité. Les représentants devront prouver en outre leur qualité en présentant une procuration écrite.

8700 Küsnacht-Zurich, le 22 mai 2002

Internet: [www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)

Les commissaires  
Karl Wüthrich et Roger Giroud